

**Mairie d'Anvin**  
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 28 MARS 2017**

---

Réunion du 28 mars à 20 heures en suite des convocations en date du 20 mars. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Dominique Merlin, Frédéric Reignoux, Ludovic Turpin, excusés et Philippe Oboeuf.

**DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :**

-approbation du compte-rendu à l'unanimité.

-réunion avec les commerçants : bonne participation, réunion intéressante, à faire plus souvent (voire de manière semestrielle) ; les sujets évoqués : signalétique, stationnement, barrières...

-demande d'ajout d'une délibération pour Ternois Com : ok à l'unanimité.

-chemins dégradés: une visite a été faite, cela a permis de constater l'état désastreux de certains chemins. Un devis pour du GNT 1 type A a été demandé, environ 3000€ pour 180 tonnes. Il est jugé cette quantité insuffisante, il faudrait certainement l'équivalent de 500 tonnes.

-divers courriers :

\* présentation de Mr Sudry en tant que nouveau Préfet du Pas-de-Calais

\* courrier du sénateur Jean-Claude Leroy informant du classement de la commune en ZRR (zone de revitalisation rurale), ce classement pourrait permettre l'obtention de nouvelles subventions.

\* plan vigipirate : plus que jamais au niveau maximum, des pictogrammes devront être apposés dans les lieux publics.

\* fibre optique : sous la compétence et le financement par Ternois Com, toutes les habitations devraient être raccordées pour une utilisation avant fin 2018.

\* courrier de remerciements des Restos du Cœur pour la mise à disposition du fourgon et d'un chauffeur et sollicitation pour la prochaine campagne. Certaines communes ont participé sous forme de subvention ou de don.

\* courrier de Mr Pellet : la haie a été taillée, une réponse sera apportée quant à la question des arbres.

\* Mr le Maire fait part de sa rencontre avec l'un des nouveaux responsables de la MDADT : Mr Grasset suivra donc les dossiers de demandes de subventions.

**APPROBATION DES COMPTES 2016 :**

Un ensemble de documents est remis aux membres du Conseil Municipal : le compte de gestion et le compte administratif font apparaître les mêmes résultats :

Dépenses de fonctionnement :	481 996,32	Dépenses d'investissement :	112 622,74
Recettes de fonctionnement :	581 048,35	Recettes d'investissement :	123 455,28
Excédent de clôture :	99 103,03 €	Excédent de clôture :	10 832,54 €

L'excédent reporté des exercices précédents s'élève à 71 190,86.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par 11 voix pour.

Le compte administratif est adopté à la majorité par 10 voix pour (le Maire ne pouvant prendre part au vote)

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité par 11 voix pour 65 381,14 € au compte 1068 (pour l'investissement) et 71 190,86 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

- taux de taxe d'habitation : 17,42%
- taux de taxe sur le foncier bâti : 16,03%
- taux de taxe sur le foncier non bâti : 39,12%

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Mr Vanneuville présente les propositions de subventions 2017 pour un montant global de 11 330 €. Accord du CM à l'unanimité, cette somme sera intégrée au budget 2017.

Concernant Entraide Solidarité, la question a été vue avec le CCAS.

### **PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2017 :**

\*continuer à limiter les dépenses de fonctionnement : -10% sur les fournitures scolaires, -10% sur les subventions...attention aussi aux achats de fournitures de tous ordres qui, après accumulations, forment une belle somme.

Les propositions reprennent l'intégralité des possibilités abordées lors du précédent conseil municipal. Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés.

Un emprunt de grande envergure sera nécessaire pour budgétiser ces travaux.

### **DELIBERATIONS :**

-création d'un poste d'adjoint technique territorial TNC 18h/semaine : Mr le Maire propose cette création pour essentiellement la continuité du suivi de la chaufferie bois et autres travaux en période estivale. Ce poste pourrait être attribué à Julien Dumetz qui est déjà très habitué à la chaufferie. Néanmoins, conformément à la loi, une offre d'emploi sera publiée sur le site du Centre de Gestion du 62.

L'impact budgétaire mensuel serait de 1110€ dont 656€ de salaire net. Le Conseil Municipal accepte cette création par 10 voix pour et une abstention.

### **CALENDRIER :**

1er avril : parcours du cœur SI

07 avril : concert à l'Eglise-Sillons de Culture

17 avril : chasse à l'œuf-Comité des Fêtes

23 avril : 1<sup>er</sup> tour élection présidentielle

30 avril : concours de pêche au bar des pêcheurs

07 mai : 2<sup>ème</sup> tour élection présidentielle

08 mai : défilé commémoratif

20 mai : passage du Paris-Arras Tour

23 mai : don du sang

### **QUESTIONS DIVERSES :**